



Création de Société par Actions Simplifiée

ATTESTATION DE BLOCAGE DU CAPITAL SOCIAL

La banque ci-après :

BANQUE CIC OUEST CIC MONTAIGU, 65 PLACE DU CHAMP DE FOIRE 85600 MONTAIGU déclare et atteste avoir reçu en dépôt la somme de 10 000 €.

Monsieur Jean Francois COUSSEAU, représentant de la société SAS MIN NA S.A.S., Société par Actions Simplifiée actuellement en voie de formation dont le siège social se situe LE MOULIN 85130 LES LANDES GENUSSON, déclare que cette somme représente le montant immédiatement libérable de la partie du capital social correspondant aux apports en numéraire de la Société par Actions Simplifiée en formation, ainsi qu'il a été versé par l'ensemble des actionnaires.

Liste des actionnaires	Nombre d'actions	Somme versée
COUSSEAU Jean Francois	900	9 000 €
COUSSEAU Shoko	100	1 000 €

En conséquence, conformément aux dispositions législatives en vigueur, la somme ci-dessus demeurera bloquée en compte spécial :

30047 14012 00020846499 21

jusqu'à production du certificat d'immatriculation au Registre du Commerce et des Sociétés de la société actuellement en voie de formation. Sans production de ce certificat dans le délai de six mois à compter du dépôt de fonds, la somme susvisée pourra être débloquée :

- soit entre les mains du mandataire désigné par l'ensemble des souscripteurs,
- soit entre les mains du mandataire désigné par décision de justice passée en force de chose jugée.

La présente attestation est établie en triple exemplaire pour faire valoir ce que de droit.

Le 08 avril 2023

Le déposant
("lu et approuvé" + signature)

Guillaume JADOT
CA PRO
GUILLAUME.JADOT@CIC.FR

JST14

lu et approuvé

